Bulletin municipal

STEINBRUNN-LE-HAUT

OBERSTEIBRUNN

Janvier 2019 - N°20

• MOT DU MAIRE

CHÈRES STEINBRUNNOISES, CHERS STEINBRUNNOIS,

Cap sur 2019, année de sortie de la crise?

Et si on osait prendre des risques, croire en l'impossible, défier le destin?

2018 s'en est allé.
Voici quelques lignes pour vous donner des nouvelles de notre, votre commune.

En raison d'une année personnelle difficile, ce sont mes adjoints qui ont poursuivi la mise en œuvre des dossiers de notre commune en mon absence. Je tiens à les remercier ainsi que l'ensemble des conseillers sans oublier l'aide précieuse des secrétaires Claudine et Ysabelle pour leur engagement et le travail effectué.

Au niveau national, 2018 est marquée par la poursuite des réformes de l'État. La population est très divisée sur les résultats escomptés et surtout sur l'impact de ces réformes sur les salaires et les retraites. La contestation menée par les gilets jaunes illustre un ras le bol grandissant. Le gouvernement a promis de ne créer aucune taxe nouvelle. Il tiendra ses promesses cette année encore, mais les taxes existantes voient leurs taux s'envoler.

La commune, dernier bastion de l'État auprès des concitoyens, voit son budget de plus en plus incertain. Lors du récent congrès des Maires à Paris, l'association des Maires de France (AMF) a lancé le hashtag #MaCommuneJyTiens pour réaffirmer publiquement le rôle et la place de la commune, du maire, des élus et des équipes municipales dans la République décentralisée. L'état doit garantir les moyens de fonctionner aux collectivités locales et respecter les élus locaux. La baisse des dotations, la disparition de la taxe d'habitation créent de nouvelles inquiétudes pour les années à venir.

Au niveau régional, après de nombreux rebondissements suite à la création de la Méga Région du Grand Est, l'Alsace va retrouver son nom, «Collectivité Européenne d'Alsace». Quelles en seront les compétences, quel sera son rôle dans la grande région ? Nous devrons attendre le 1er janvier 2021 pour avoir des réponses plus précises. Nos politiques locaux sauront s'exprimer à l'unisson pour que cette entité trouve ou retrouve sa place sur l'échiquier national, en évitant les querelles de clochers sur le choix de la future capitale alsacienne.

Sur le plan intercommunal, le soutien de l'agglomération de Saint-Louis commence à se faire sentir. Les services de proximité se développent. Depuis l'an passé la mise en place du transport à la demande est devenu un automatisme pour certains habitants. La fibre est installée depuis le début de l'année. Les branchements prennent malheureusement du retard du fait de l'augmentation des demandes auprès des fournisseurs d'accès. Pour les déchets, les foyers ont été dotés de bacs pour la collecte des ordures ménagères. Grâce à ces bacs, la collecte est uniformisée sur l'ensemble du territoire. Nous vous incitons toutefois à poursuivre le tri sélectif.

Au niveau communal, en 2018 les projets n'ont pas manqué. Le plus important a été celui de la réfection de la rue des Loups. Faisant suite à la création du lotissement «les jardins de Laure», cette rue dessert aussi le nouveau quartier. L'élargissement a été discuté avec les riverains qui ont accepté la rétrocession à l'euro symbolique des quelques mètres carrés nécessaires. Nous pouvons les remercier pour ce beau geste. L'assainissement, l'enfouissement des réseaux, l'éclairage public et la voirie ont été rénovés ou créés. Nous avons profité de la présence des entreprises pour également finir la placette au bas de l'église.

Pour le lotissement «les jardins de Laure», la dernière couche d'enrobé a été posée et l'éclairage public est opérationnel. La rétrocession dans le domaine communal est en cours de discussion.

L'église qui a connu des infiltrations au niveau du clocher, a vu la partie basse reprise pour colmater les infiltrations. Nous espérons que ces travaux serviront à assécher le mur. Toujours autour de ce bâtiment cultuel, la mise aux normes du cimetière se poursuit. Comme il s'agit d'un dossier très délicat, les avancées se font très lentement afin de respecter les lois et les délais. Nous avons également implanté quatre nouveaux mâts derrière notre monument aux morts.

MOT DU MAIRE

Le point d'orgue de cette fin d'année est le 100ème anniversaire de la fin de la 1ère guerre mondiale. Commémoration placée sous le signe de la PAIX et de l'EUROPE. En plus de nos amis Italiens, et de leur représentante Consulaire, Mme Pascale TRAVAGLIATI, qui sont à l'origine de cette cérémonie, nous avons eu la joie et l'honneur de recevoir le Consul Général de la République Fédérale d'Allemagne, M. Dietmar WENGER ainsi que son homologue Roumain, M. Remus Constantin MARASESCU. La mémoire des soldats prisonniers roumains morts à Steinbrunn-Le-Haut est désormais honorée par une plaque commémorative inaugurée en ce grand jour.

En novembre, nous plantons un arbre pour chaque naissance. Ainsi, chaque enfant pourra suivre l'évolution de «son» arbre dans le verger communal qui s'étoffe et se diversifie chaque année. Cette symbolique de l'arbre prenant racine est très forte et multiple.

Pour 2019, les projets ne manquent pas. Mais afin de les réaliser il nous faut bien les étudier. Certains sont récurrents comme celui du devenir des propriétés communales. Un bâtiment pour l'accueil du périscolaire est également à l'étude. La mise aux normes de notre réseau d'assainissement est également en cours.

Une étude de faisabilité de l'isolation des bâtiments communaux, le passage à un éclairage public à LED et une nouvelle chaufferie au bois sont également prévus dans un souci économique et écologique. D'autres projets, comme la réfection des stèles au cimetière, sont aussi au programme, il faut bien entendu protéger et sauvegarder notre patrimoine si cela est possible.

Toutes ces études préparent notre futur. À quelques mois des prochaines élections municipales, il est important de préparer le terrain.

Avant de conclure, revenons sur l'incident de début août. La barque avec son pêcheur, rue du Château, a été détruite par les flammes. Nous ne pouvons que regretter et condamner ce genre de geste. Les actes d'incivilité doivent être dénoncés et les coupables mis devant leurs responsabilités.

En guise de conclusion, revenons sur une très belle récompense obtenue grâce à la créativité d'un habitant du village, qui a réalisé le superbe aménagement du croisement de la rue de la Fontaine et de la rue principale. Nous avons souhaité l'inscrire au concours départemental des Villes et Villages fleuris pour le prix de la créativité sans vraiment croire en nos chances. Nous avons eu la magnifique surprise d'être récompensés d'une très belle 3ème place, tout juste derrière Mulhouse et Eguisheim. Quel honneur et quelle joie de recevoir ce prix en février au conseil départemental !

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 18 mai 2019 pour la prochaine journée citoyenne.

Je remercie les associations et leurs membres pour leur engagement et l'organisation des nombreuses manifestations.

Je souhaite que, grâce à ce bulletin, nos nouveaux habitants découvrent la vie de notre commune et cherchent ainsi à s'intégrer en participant aux diverses fêtes et activités.

Je remercie les nouveaux arrivants d'avoir fait le choix de s'installer dans notre belle commune et leur souhaite la bienvenue.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne, belle et heureuse année 2019. Que cette nouvelle année soit favorable à tous vos projets qui vous, nous, permettront de relever tous les défis.

Votre maire
Vincent STRICH

SOMMAIRE

Finances 4-5
Travaux 6-7
Fibre optique 8
Vie au village 9-10-11
Commémoration du souvenir 12
Journée des seniors 13
Etat civil 14-15
Périscolaire 16-17
Ecoles 18-19
Associations 20-21-22-23
Téléthon 24
Sapeurs-pompiers 25
Infos 26-27-28-29
L'Agglomération 30
Champion du monde 31
Vie citoyenne 32-33
Brigade verte 34
Renseignements utiles 35

• FINANCES ET BUDGET 2018

Le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 19 Mars 2018 a voté l'acceptation des Comptes Administratifs 2017 et des Budgets 2018 pour le Budget Principal (Commune) ainsi que pour le Service Eau & Assainissement.

La commission qui se réunit au préalable pour définir et proposer les crédits nécessaires aux différents chapitres fait au mieux pour l'équilibre budgétaire. Cette année encore, les taxes municipales n'auront pas subi d'augmentation ; nous veillons particulièrement à restreindre les dépenses de fonctionnement malgré la gestion de postes importants et irréductibles comme les dépenses liées au périscolaire ou encore, avec la dématérialisation, l'impression de nombreux documents à notre charge, ce qui implique un coût supplémentaire également.

Les dotations continuent de baisser, les subventions se raréfient, les dépenses prises en charge par le fonds de compensation de la TVA sont de plus en plus sélectives, autant de points qui compliquent l'élaboration de nos budgets.

En 2018, pour les travaux d'Investissement, le poste principal a été la réfection complète de la rue des Loups (assainissement et voirie). Pour une parfaite faisabilité, nous avons procédé à l'alignement de cette même rue. Il aura fallu plusieurs mois pour finaliser ce chantier et nous réitérons nos remerciements aux riverains pour leur patience.

Certaines réalisations de l'année 2018 et d'autres « en cours »

- Réfection de la rue des Loups ;
- Poursuite des travaux de réfection des sanitaires sous le préau de l'école maternelle ;
- Finalisation des travaux de réaménagement du service administratif de la mairie, pose de nouveaux luminaires ;
- Remplacement du seuil d'entrée de l'église et travaux d'étanchéité sur la façade de notre bâtiment cultuel ;
- Achat de mâts et de pavillons pour notre cérémonie de commémoration ;
- Illuminations de Noël ;
- Achat d'un chauffe-eau pour l'atelier communal et différentes fournitures nécessaires aux travaux réalisés en régie ;
- Aménagement de chemins (par l'A.F.).

Pour le Budget Eau/Assainissement :

Le prix de l'eau et le montant des taxes n'ont pas subi d'augmentation en 2018.

- Nous avons cependant dû changer bon nombre de compteurs devenus hors services après plusieurs années d'utilisation. Le réseau d'eau est certes vieillissant mais nous n'avons pas eu de réparations importantes à déplorer au cours de cette année.
- Suite à nos nombreuses relances, notre prestataire habituel, les Ets HARTMANN de STEINBRUNN-LE-BAS, nous a remis plusieurs factures correspondantes à des prestations réalisées sur des exercices antérieurs. D'autres viendront encore courant 2019.

Les tarifs appliqués à partir du 01.01.2018 sont :

- Prix de l'eau : 2.05 €/m3
- Redevance anti-pollution : 0.35 €/m3
- Redevance Modernisation des réseaux : 0.233 €/m3
- Taxe assainissement : 1.80 €/m3
- Location compteur : 1.00 €/m3

FINANCES ET BUDGET 2018

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1	Prestations de services et Fournitures	79 391,59
2	Charges de personnel, charges sociales, emplois-jeunes, mutuelle, indemnités des élus et indemnités du Trésorier	133 623,90
3	Honoraires	4 953,00
4	Contributions obligatoires + subventions + FNGIR	101 095,80
5	Assurances	9 102,29
6	Charges financières	10 406,58
7	Charges exceptionnelles	3 391,00
8	Périscolaire et extrascolaire	58 501,76
	TOTAL	**400 465,92**

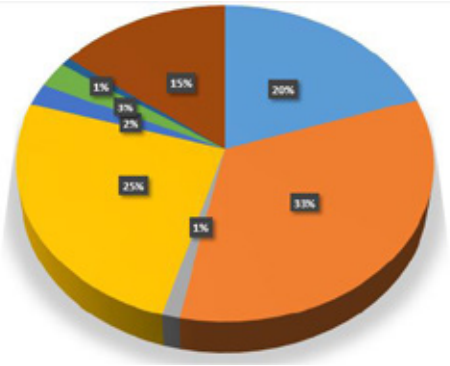

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1	Produit des services (conc. Cimetière, loc. chasse, vente bois…)	35 126,44
2	Impôts et taxes	255 859,04
3	Dotations et participations	165 992,00
4	Autres produits de gestion courante	12 340,55
	TOTAL	**469 318,03**

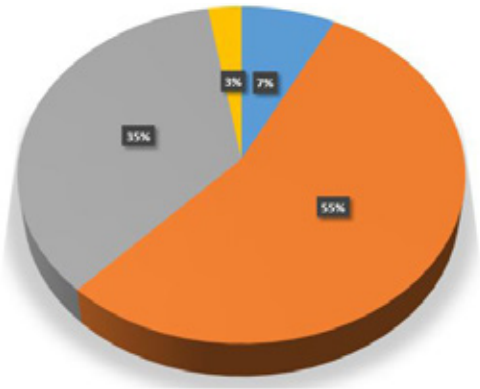

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1	Travaux de voirie	327 452,19
2	Matériel et outillage	1 884,59
3	Remboursement prêts	67 918,45
4	Bâtiments	22 603,45
5	Plantations	422,72
	TOTAL	**420 281,40**

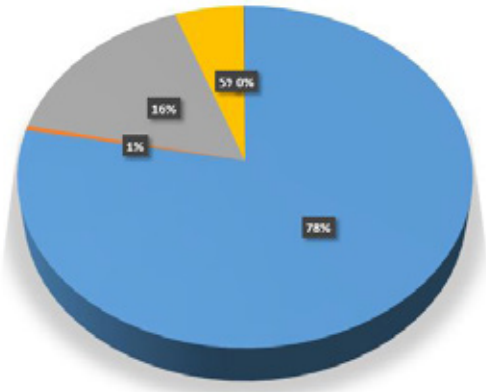

RECETTES D'INVESTISSEMENT

1	Ressources propres (FCTVA, TA, …)	79 677,21
2	Emprunt	314 685,00
	Amortissement subventions	3 391,00
3	Excédent de fonctionnement	/
4	Subventions	/
	TOTAL	**397 753,21**

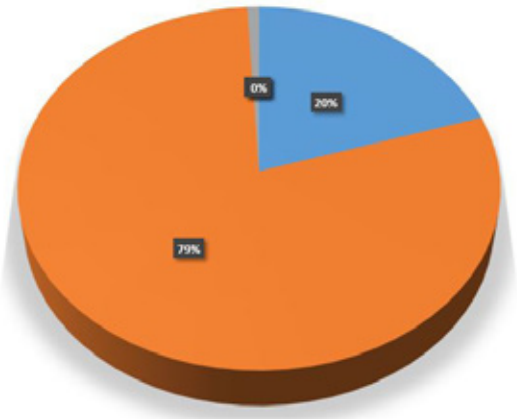

• TRAVAUX

RUE DES LOUPS

Vous rappelez vous à quoi ressemblait la rue des Loups en Janvier 2018 ?
Voici de quoi vous rafraîchir la mémoire :

AVANT

Depuis cet été, les riverains de cette rue, ainsi que les habitants du lotissement « Les jardins de Laure », posent enfin leurs roues et leurs semelles de chaussures sur un revêtement de route digne de ce nom !

Comme il y a trois ans rue du Winzerhaus , toute la rue des Loups a été levée et les réseaux secs et humides entièrement refaits. Cela a occasionné des perturbations dans la vie quotidienne des riverains qui ont supporté cela avec patience et... Impatience !!!!
En effet, les travaux ont pris quelques semaines de retard sur le planning initial, retards dus pour une part à des difficultés rencontrées au niveau de la traversée de la RD, puis aux rigueurs de l'hiver (pendant une semaine entière le chantier a

été totalement à l'arrêt à causes des températures largement négatives) .

Cette phase de travaux terminait le plan global d'intégration du lotissement, les voies permettant l'accès à la rue Principale étant maintenant totalement aux normes, tant dans leurs parties souterraines que pour le confort des piétons avec de larges trottoirs et des automobilistes qui ne font plus de «tout terrain» !

Merci encore une fois à tous pour votre collaboration et compréhension.

TRAVAUX •

APRÈS

RESTAURATION DE L'ÉGLISE

GOUDRONNAGE DU PARKING DE L'ÉGLISE

• FIBRE OPTIQUE

Les travaux sont terminés, la fibre est disponible à Steinbrunn-le-Haut

Vous souhaitez souscrire un abonnement... Voici un rappel de la démarche à suivre.

1er étape : signez un contrat avec l'opérateur de votre choix. Vous pouvez le faire en ligne. Vous pouvez leur téléphoner. Certains opérateurs dépêchent aussi leurs représentants commerciaux sur place.

2e étape : l'opérateur que vous avez sélectionné consulte le plan de charge mis en place dans le cadre du projet Rosace pour sélectionner une date et une heure de rendez-vous en liaison avec vous. Le délai pour l'intervention varie entre 2 et 6 semaines.

3e étape : en prévision de l'intervention chez vous, vous pouvez réfléchir au parcours que pourra emprunter le futur câble de fibre optique. Il est conseillé de faire poser la prise terminale à proximité de la télévision. Si vous en avez la possibilité, regardez aussi si vous avez des gaines disponibles. A défaut, le câble blanc et fin se colle discrètement le long des plinthes et des huisseries. Si votre réseau téléphonique actuel arrive chez vous en souterrain, la fibre optique empruntera le même parcours. Dans ce cas, il est conseillé de vérifier si ce fourreau n'est pas bouché. Ces précautions ne sont pas indispensables. Les techniciens qui interviendront peuvent s'en charger, mais votre action préparatoire peut faire gagner du temps.

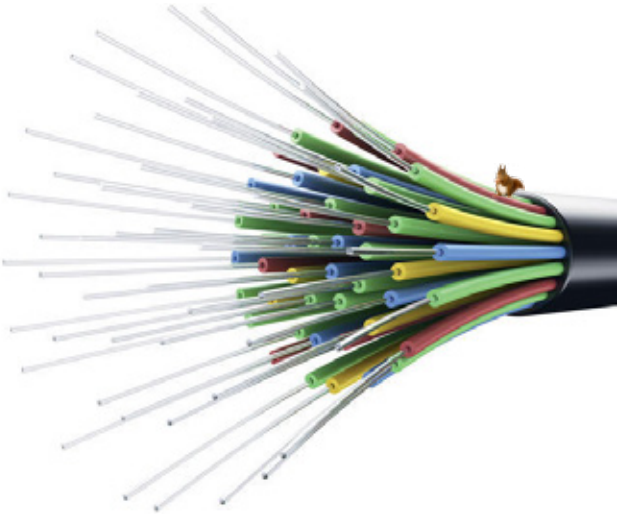

4e étape : ne résiliez votre abonnement téléphone et/ou ADSL qu'après la mise en service de votre abonnement à la fibre optique. Cela vous évitera de ne plus disposer de la moindre connexion entre l'arrêt de l'abonnement actuel et l'activation de votre nouvelle connexion fibre.

Une dernière précision pour terminer : il n'y a pas période spécifique pour vous abonner. Le réseau est ouvert à la commercialisation. Vous pouvez signer un contrat avec un Fournisseur d'Accès Internet maintenant ou à n'importe quel moment dans les semaines et les mois à venir.

Choississez votre fournisseur d'accès

MAISONS FLEURIES

Notre commune organise depuis quelques années déjà la tournée du jury des maisons fleuries.
Le jury récompense les nombreux habitants qui contribuent chaque année à l'embellissement des rues et du village en fleurissant leurs jardins, balcons, fenêtres ou pas de portes.

L'ensemble des réalisations fleuries participe à l'embellissement du cadre de vie de la commune.
Ainsi, le samedi 21 juillet 2018, le jury des maisons fleuries a sillonné les rues de notre village à bord d'une jolie calèche décorée pour l'occasion.

Mais avec un ciel quelque peu capricieux, notre jury a dû terminer sa tournée à bord d'un carrosse plus moderne communément appelé une voiture.

Le jury félicite les nombreux habitants de notre village qui embellissent de plus en plus leur maison.

Cette année, le jury a souhaité récompenser :

PRIX ET VALEUR	MAISONS AVEC JARDIN	MAISONS ESPACE LIMITE
1er PRIX : 75 €	Mme Stutz Fabienne	Mr et Mme Codirosso
2éme PRIX : 45 €	Mr Stutz Lucien	Mr et Mme Meyer Etienne
3éme PRIX : 30 €	Mr et Mme Saubois Alain	Mr et Mme Tritter Maurice Mr Brisinger et Mme Higelin Florence
4éme PRIX : 25 €	Mr Wintermantel et Mr Bissel	Mr Dentz Henri
5éme PRIX : 15 €	Mr et Mme Enderlin Louis Mme Hassler Agnès	Mr et Mme Brohet Bernard
ENCOURAGEMENTS	Mr et Mme Joessel Bertrand, Mr et Mme Harnist Robert, Mr et Mme Frigart Jean-Marc, Mr et Mme Groelly Joseph	Mr Stieffater Maurice, Mr et Mme Seng Jean – Marc, Mme Wolf Catherine et Mr Bauer Pascal, Mme Gerges

"Qui plante un jardin, donne du bonheur"

• VIE AU VILLAGE

JOURNÉE CITOYENNE

La quatrième édition de la journée citoyenne dans notre village aura rassemblé plus de 80 villageois, souriants et engagés avec la même motivation : donner de son temps et de ses compétences au service de la communauté et partager un moment convivial en toute simplicité.

En une matinée, le village a fleuri de tous côtés, les enfants ont fabriqué des petits moulins à vent pour agrémenter les bacs à fleurs, les boiseries de la salle du manoir ont été poncées, en vue de leur futur relooking. De la peinture par ci, du ponçage par là, sans oublier tonte, désherbage et nettoyage des abords. Et pour assurer la survie de tout ce petit monde, on a pu compter sur la distribution de petits pains, café, eau fraiche tout au long de la matinée.

A 13h, les participants se sont retrouvés à l'ombre des tonnelles pour partager un repas bien mérité de grillades et de délicieuses salades préparées par les cuisinières citoyennes du jour.
La municipalité remercie chaleureusement tous les acteurs de cette belle journée.

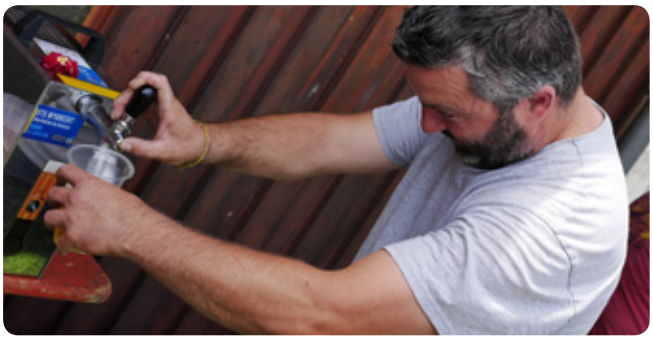

JOURNÉE CITOYENNE

• COMMÉMORATION DES ARMISTICES

Dimanche 21 octobre 2018, le village de Steinbrunn-Le-Haut a honoré, comme chaque année, la mémoire de nos soldats français et déportés italiens.

Mais cette année, les honneurs ont été étendus aux soldats roumains.

«Dès janvier 1917, des prisonniers roumains arrivent par train en gare de Mulhouse-Wanne. De là, ils sont répartis de suite en commandos de travail affectés aux mines de potasse, à l'agriculture ou aux secteurs militaires à proximité du front franco-allemand.
A cette époque, une ligne de chemin de fer militaire relie Habsheim au front. Elle passe par Landser, près de la «Schliffmühl», à Steinbrunn-Le-Haut (bas du village) et se scinde en deux avant Obermorschwiller. Une voie se dirige alors dans la forêt au sud où se trouvent d'importants dépôts de munitions, l'autre continue sur Tagsdorf et le front.

A Steinbrunn-Le-Haut, au lieu – dit « Rese » près de la rue des Aulnes, ancien chemin dit « Allmendweg », se trouve la gare, quelques baraques où l'on débarque le matériel et les munitions qui sont ensuite acheminés par voie étroite sur les locotracteurs vers Flaxlanden et Zillisheim.

Au début du mois de janvier, arrive à Steinbrunn-Le-Haut un commando de 71 prisonniers roumains.
Ils ont été dépêchés dans ce village afin de soutenir l'effort de guerre allemand. Ils sont censés travailler à la réfection ou à la construction de chemins, à l'entretien de la voie de chemin de fer et au creusement de tranchées et d'abris».

«Une cérémonie du souvenir pour éviter d'oublier le courage que ces hommes ont pu avoir».

Parmi les personnalités ayant répondu à l'invitation de Mr le Maire Vincent STRICH, étaient présentes : le Colonel Albert DURR, Maître de Cérémonie, Mme Pascale TRAVAGLIATI, représentant M. le Consul d'Italie, Mr Remus Constantin MARASESCU, Consul de Roumanie, Mr Dietmar WENGER représentant M. le Consul d'Allemagne, M. Oreste d'AGOSTO, Président de l'ANCRI, M. Renzo BURELLI, Président de l'ANA, M. Jean-Pierre WALTER, Président de l'OMSPAC, Mme Bernadette GROFF et M. Daniel ADRIAN, Conseillers départementaux, les militaires de réserve de l'armée italienne, Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux, le corps des Sapeurs-Pompiers de Steinbrunn-Le-Haut, les Présidents ou représentants des associations locales, les Trompettes de Mulhouse.

Chaque invité s'est vu remettre le bleuet du souvenir. Mais qu'est-ce que le bleuet ? C'est le symbole du soutien et de la solidarité des anciens combattants et victimes de la guerre. Par ce symbole, la commune de Steinbrunn-Le-Haut a voulu renforcer les honneurs et la mémoire en ce centenaire de la guerre 14 - 18.

A la sortie de l'office religieux, tous se sont retrouvés au cimetière devant les Monuments aux Morts et le Colonel Albert Durr a invité les autorités à s'adresser à l'assemblée.
Une nouvelle plaque, en mémoire des prisonniers Roumains, a été dévoilée ; de magnifiques gerbes déposées ; la montée des drapeaux et les hymnes nationaux… une cérémonie digne et émouvante.

L'assemblée s'est ensuite dirigée vers la salle de réception du Manoir pour le traditionnel verre de l'amitié offert conjointement par la mairie mais aussi et surtout par les associations italiennes qui nous offrent comme à chaque fois ses délicieux fromages et charcuteries italiennes.

Un moment convivial qui clôture cette matinée, des dialogues qui s'installent, des souvenirs qui remontent «j'avais 10 ans en ce temps - là. J'ai vécu 2 ans ½ dans un camp séparé de ma famille. En avril 1945, c'est la libération et j'ai pu retrouver tous mes proches».

JOURNÉE DES SENIORS

En ce dimanche 2 décembre, mieux valait rester à l'intérieur et laisser la grisaille et la pluie dehors…
Tandis que cette eau tombée du ciel s'appliquait à rehausser le niveau de la nappe phréatique, les Seniors du village quant à eux, se sont appliqués à rehausser le niveau de chaleur, de joie et de bonne humeur autour de tables joliment décorées dans la salle de réception du manoir.

Vincent STRICH, le Maire, accompagné de son conseil municipal quasi complet, ont accueilli les convives du jour.
Le Maire a souhaité la bienvenue à tous.

Il a également mis à l'honneur la petite équipe organisatrice et notamment son adjointe Corinne OTT qui a eu le privilège d'ouvrir le bal à sa place.

Dans les cuisines, le traiteur et son personnel ont œuvré tout au long de l'après-midi pour satisfaire les invités, tandis que « Pierrot le soliste » assurait l'animation musicale. C'est toujours avec le même brio que, de son saxo, de son orgue ou de sa belle voix, il a fait tournoyer nos dynamiques Seniors.

La piste de danse n'a pas désempli entre les différents plats, ni même après le repas d'ailleurs !

Un feuilleté au poisson par ci, une valse par là.
Un civet de biche par ci, une marche par là.
Une mousse de framboise par ci, un madison par là.

Repus et heureux, tout le monde a fini par rentrer chez soi, le sourire aux lèvres et avec la satisfaction d'avoir passé une bien belle journée.

• ÉTAT CIVIL 2017

NAISSANCES

Emilio NASTASI
né le 08/05/2018

Elina PHONG
née le 13/07/2018

Raphaël SCHELB
née le 18/10/2018

Romane FROEHNER
née le 22/10/2018

Lola HELGEN
née le 01/11/2018

Enzo ROCCHINI LOOS
né le 03/11/2018

Shana KELLER
née le 20/11/2018

Aria SAHL
née le 07/12/2018

MARIAGE

Le 02/06/2018
Anaïs STUBER & Ludovic GONZALES GARCIA

PACS

Le 11/09/2018
Roxane LAPERDRIX & Jonathan BACHEVILLIER

NOUVEAUX ARRIVANTS

M. Mme ALLEMANG Jean-Marc & Sonia et leur fille – 15 Rue de la Fontaine
M. BECK Hervé et ses filles – 7 B Rue des Loups
Mme BOHRER Christiane – 2 Rue de Rantzwiller
M. Mme FROEHNER Eric & FRITSCH Allison et leur fille - 36 Rue Principale
M. GIRARDIN Cédric & Mme BOLLI Anaïs – 13 Rue des Sources
M. Mme HECKMANN Emile & Colette – 7 C Rue des Loups
M. Mme KELLER Philippe & Elisa et leur fille – 13 Rue de Flaxlanden
M. Mme PICCARDI Michel & Sophie – 16 Rue des Blés
M. Mme SCHELB Emmanuel & Laura et leurs enfants – 10 Rue du Château

ÉTAT CIVIL 2017

GRANDS ÂGES

95 ans
le 06/07/2018 – Mme Henriette KNECHT
94 ans
le 08/07/2018 – Mme Irène HELGEN
93 ans
le 06/01/2018 – Mme Elise GERMAIN
le 22/04/2018 – M. René ERHARD
92 ans
le 06/08/2018 – M. Alphonse KIECHLER
91 ans
le 12/05/2018 – M. Joseph GROELLY
le 29/07/2018 – Mme Gemma ZINNIGER
le 26/12/2018 – Mme Marie-Thérèse SCHURDER
90 ans
le 17/01/2018 – Mme Germaine KOHLER
le 17/03/2018 – Mme Charlotte KIECHLER
le 28/11/2018 – Mme Alphonsine WINDENBERGER
85 ans
le 28/07/2018 – Mme Odile BROEGLIN
le 18/10/2018 – Mme Jacqueline DIRRIG
80 ans
le 06/01/2018 – Mme Claudine HAEFFLINGER
le 27/04/2018 – Mme Yvette BAGARD
le 13/05/2018 – M. Jean LITZLER
le 24/06/2018 – M. Jean MARTIN

NOCES D'OR 50 ANS

le 27/09/2018 – Mme et M. Robert HARNIST

NOCES D'OR 50 ANS

le 11/10/2018 – Mme et M. Jean-Claude GOEPFERT

DOYENNE ET DOYEN D'ÂGE

Mme Henriette KNECHT
qui a eu 95 ans le 06/07/2018

M. René ERHARD
qui a eu 92 ans le 22/04/2018

NOCES PALISSANDRE 65 ANS

le 11/09/2018 – Mme et M. Alphonse KIECHLER

DÉCÈS

le 20/01/2018 – M. Albert DIRR, 77 ans
le 09/04/2018 – M. Marc MEYER, 63 ans
le 19/07/2018 – Mme Claudine HAEFFLINGER (née GRUNENWALD), 80 ans
le 05/09/2018 – Mme Jeanne KOENIG (née SCHACHERER), 74 ans
le 25/10/2018 – Mme Marie RISSER, 74 ans
le 22/12/2018 – Mme Gemma ZINNIGER, 91 ans

• PÉRISCOLAIRE

LA CABANE DES FARFADETS

Cette année encore notre accueil de loisirs organisé par les Foyers Clubs d'Alsace est en place au Manoir au 1 rue des Seigneurs. Les Farfadets vont pouvoir laisser parler leur créativité autour de diverses activités.
Nous accueillons entre 16 et 24 enfants les midis, 3 à 9 les soirs et entre 12 et 24 les mercredis. Les mercredis se déroulent à la journée ou en demi journée avec ou sans repas et nous permettrons de pouvoir faire de nouvelles rencontres.
Voici un aperçu des animations de l'année qui a amené tous les enfants qui fréquentent notre accueil à découvrir la diversité de la vie qui nous entoure.

Une petite rétrospective de l'année scolaire écoulée, de janvier à juillet :

En périscolaire sur les soirées

Cette année les enfants ont découvert à travers les projets :
Le lundi : tour de France des milles et une saveur de nos régions. Les enfants ont pu ramener leur création ou les déguster le lendemain pour le goûter.
Le mardi : les enfants se sont mis dans la peau d'artistes et ont réinterprété des œuvres connues (Picasso, Hundertwasser, Hickok, Calder, Allante et Miro)
le jeudi : on revisite les livres en changeant l'histoire.
Les élémentaires ont fait une initiation à la Bd, en créant leur bande dessinée et à l'art du manga en créant leur personnage.
Le vendredi : fin de semaine soirée plus zen autour de jeux de sociétés.

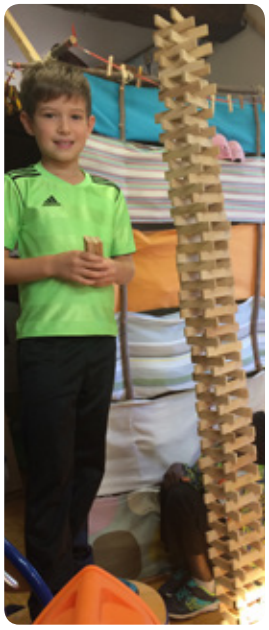

Les mercredis

Les enfants ont pu découvrir les quatre saisons autour de différentes activités (manuelles, sorties dans les alentours, jeux dans la nature, géocaching).
Nous nous sommes également retrouvés avec le périscolaire de Waltenheim deux fois par mois autour d'activés ou de sorties nature.

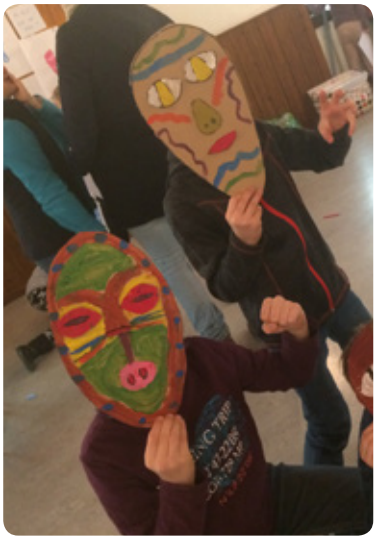

Vacances de février : «enquête policière : bébé tigre blanc a disparu»

L'inspecteur Géleuil recherchait de jeunes recrues afin de résoudre le mystère de la disparation du bébé tigre blanc de la réserve naturelle de Youssounda. Les enfants ont également découvert l'Afrique avec sa culture, sa faune et sa flore.

Vacances d'avril : « les 5 travaux d'Héraklion »

Les enfants ont été conviés à rejoindre le Mont Olympe afin de défier les enfants de Zeus dans différentes épreuves.
Chez Athéna, ils ont du livrer bataille, chez Chronos ils ont du réussir les épreuves du temps, chez Hermès réussir un rallye photo sans se perdre et chez Poséidon réussir des épreuves aquatiques.

Vacances d'été : « voyage dans l'espace »

Le vaisseau Odisseus s'est échoué sur terre avec à son bord un astronaute qui a eu vent que de valeureux enfants pourraient lui venir en aide pour sauver des planètes du danger.
Ils ont eu comme mission tout au long des trois semaines de retrouver la pierre de lune afin que les étoiles de la voie lactée ne disparaissent pas, à aider le roi

PÉRISCOLAIRE •

LA CABANE DES FARFADETS

Sobek dieu crocodile à retrouver son disque solaire qui lui permet de protéger sa planète contre les envahisseurs et l'aider à reconstruire la planète Hafgufa, planète de l'eau détruite par l'énorme Kraken.
Leur mission réussie, nous avons terminé l'accueil de loisirs par un barbecue, un lancé de fusée hydropneumatique où petits et grands se sont pris au jeu et une observation des étoiles, éclipse de lune et apparition de mars. Et qui sait, nous avons peut-être entrevue la-haut dans le ciel le vaisseau Odisseus parti pour de nouvelles missions !!

Vacances de la Toussaint :

« rejoint l'école de sorcellerie »

L'école de sorcellerie était à la recherche d'apprentis sorciers. Au programme de la semaine, épreuves pour intégrer l'école, transformation en sorcier, apprentissage de formules magiques et bodoblop ensorcelé. Tous étaient invités par la grande Serpentina à la grande nuit des sorciers où une bonne dose de sang froid leur était demandée. La soirée s'est terminée autour d'un grand banquet ensorcelé.

Le périscolaire et les mercredis :

Les farfadets ont plus d'un tour dans leur sac et savent faire plein de choses. Cette année ils feront :
Le lundi : un tour du monde culinaire pour régaler les petites papilles du mardi.
Le mardi : les enfants seront acteurs de leur activité en la proposant et l'animant pour les autres enfants.
Le jeudi : rien ne va plus, faites vos jeux !!! si tu as l'âme joueuse n'hésite pas à venir nous affronter.
Découverte des jeux du monde et des jeux de la ludothèque.
Le vendredi : on se la coule douce !!! Les enfants pourront faire ce qu'ils veulent après une semaine bien chargée (petits jeux en tout genre, lecture).

Nous utiliserons ce temps également pour la fabrication des décorations pour la vente du Téléthon ou les décors de l'école.

Les mercredis, les «farfadets » continueront à partager des moments avec les « lutins » du périscolaire de Waltenheim. Ce sera l'occasion de partager des moments ensemble car plus on est de fous, plus on rit !!! Nous allons aussi découvrir la nature qui nous entoure et utiliser les éléments récoltés durant nos promenades pour des créations natures. Mais également un projet autour du partage entre les deux périscolaires sera fait durant l'année avec la création d'une « give box », valise que les deux périscolaires s'échangeront avec des objets (livres, jeux, peluches…) dont nous n'avons plus besoin mais qu'il serait dommage de jeter. Cela fera surement le bonheur d'un autre enfant.

UN GRAND MERCI À TOUS LES PARTENAIRES ET AUX FAMILLES QUI ONT DONNÉ VIE À NOS PROJETS.

L'équipe de la « Cabane des Farfadets »

• ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

ÉCOLE «DE LA FONTAINE»

Encore une année bien remplie à l'école élémentaire !

En compagnie d'Heike de l'Asave, nous avons rempli l'hôtel à insectes à côté du périscolaire pour pouvoir y observer tous les petits insectes qui voudraient bien s'y nicher ! C'était vraiment très intéressant, mais certains n'ont pas vraiment envie d'observer les « petites bêtes » de trop près !

Pour la fin de l'année, les maîtresses avaient organisé un Koh Lanta pour faire des épreuves en groupe. Nous avons tout installé…mais la pluie s'est invitée ! Malgré tout, on a bien rigolé et réussi à faire des épreuves quand même ! Pas d'éliminés chez nous…uniquement des gagnants !

La classe de CM1/CM2 a participé au cross du collège de Sierentz, comme chaque année. Tous les élèves ont donné leur maximum et la maîtresse est très fière d'eux. Une élève a été particulièrement remarquable, il s'agit de Mathilde Strich qui a finit 1ère de toutes les filles CM1 participant au cross ! Elle ramène une belle coupe pour toute la classe !

Pour la semaine du goût, les maîtresses avaient préparé des ateliers autour des aliments : land art avec des graines, créations artistiques, poèmes alimentaires…. On a aussi confectionné une énorme soupe et une grande salade de fruits avec ce que les élèves ont rapporté. Nous remercions aussi Mme Muller qui nous a fourni une grosse partie des légumes pour notre soupe !

Pour rester dans notre thème de l'environnement, lors de notre visite à la médiathèque de Sierentz, nous avons appris à constituer un jardin en combinant correctement les plantes.

ÉCOLE MATERNELLE •

ÉCOLE «LES LUTINS DU MANOIR»

Cette année, l'école maternelle compte à nouveau deux classes, mais les enfants sont répartis différemment :

La classe des PS/CP - La classe des MS/GS

Voici une photo prise chez les PS et les CP le premier jour, et celle des MS/GS prise la première semaine pour l'anniversaire d'un des élèves.

Cette semaine après les vacances de le Toussaint, nous avons planté des bulbes de jacinthes et de tulipes avec Solange, notre maîtresse Chantal, Gisèle et quelques CP. Pour l'instant on ne voit rien mais au printemps, on trouvera de jolies fleurs qui auront poussé !

Petit déjeuner à l'école

Dans le cadre de la semaine du goût, les enfants ont pris un petit déjeuner tous ensemble à l'école maternelle. Ils ont pu manger le pain qu'ils avaient confectionné la veille ! Merci aux mamans qui ont pensé à eux (et à nous !) en confectionnant de la brioche ou des kougelhofs.

• ASSOCIATIONS

CONSEIL DE FABRIQUE

L'église St Maurice s'est dotée de nouvelles portes.
Les anciennes avaient subi les outrages du temps. Et les portes d'une église sont tout un symbole pour les Chrétiens, c'est par elles que les fidèles sont accueillis lors des célébrations liturgiques comme le baptême, le mariage, les funérailles...

Aussi, le conseil de fabrique a décidé le remplacement à l'identique de la porte d'entrée principale avec l'installation d'un sas et la rénovation des deux portes côté Sud. Ces travaux sont intégralement

financés par le conseil de fabrique et s'élèvent à 21 600 €.

Au nom du conseil de fabrique, je remercie toutes les personnes qui nous soutiennent financièrement et vous souhaite une belle année 2019 .

Le Président, Georges Martin

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'Amicale des Donneurs de sang tient, par la présente, à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées lors de nos trois collectes annuelles. Nous avons accueilli :

Collecte du 26 Mars 2018 : 45 donneurs,
Collecte du 18 Juillet 2018 : 47 donneurs,
Collecte du 02 Octobre 2018 : 39 donneurs,

Nous vous communiquons les dates pour les collectes en 2019 qui seront également au nombre de trois afin de répondre aux besoins importants de sang :

Les 26 Mars – 16 Juillet et 1er Octobre 2019

Nous lançons un appel à tous les nouveaux arrivants ainsi qu'aux nouveaux jeunes majeurs afin de venir grossir les rangs des donneurs.

Comme tous les ans, au printemps, des bénévoles passeront à domicile pour la vente de bouquets de tulipes pour aider la recherche (Service du Dr Hénon). La date sera communiquée par voie de presse. Nous vous remercions de l'accueil que vous leur réserverez.

Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui nous soutiennent et présentons, à tous et à toutes, nos meilleurs vœux de Bonheur et de Santé pour cette nouvelle année 2019.

Le Président, Georges MARTIN

QUOI DE NEUF A LA MJC ?

En fait, surtout beaucoup de continuité dans nos activités, dans nos évènements qui se déroulent tout au long de l'année et sur lesquels nous allons revenir. Le fait marquant, la nouveauté de l'année 2018, pourrait plutôt se définir comment un renouveau, un rafraîchissement, un embellissement. Je veux bien entendu parler de la salle du manoir. La journée citoyenne organisée par la mairie nous a permis d'avoir de la main d'œuvre pour poncer toutes les boiseries de la salle, un travail pas toujours agréable mais indispensable. Il a ensuite fallu de nombreuses heures de travail durant l'été où l'activité des sections est réduite, pour procéder aux travaux de rénovation, essentiellement de peinture. Nous avons pu profiter des talents professionnels de personnes à la retraite ainsi que de nombreuses aides.

Je tiens à remercier particulièrement Étienne et Tina Meyer, Georges, Nathalie et Nicole qui ont donné beaucoup de temps pour redonner à cette salle de la fraicheur, de la clarté, de la chaleur. Le sol a également été refait à neuf, et posé par les soins de Laurent Adam Castillo. Le résultat est vraiment à la hauteur de nos attentes. Magnifique.

Félicitations à tous ceux qui ont participé à ce chantier, bravo à Étienne qui y a passé pas loin de 130 heures. Les travaux ont été entièrement financés par la MJC.

La prochaine étape : les luminaires et l'acoustique.

L'électroménager de la cuisine est également un poste qui génère des coûts importants. Cette année nous avons procédé à une révision approfondie de tous les équipements, ainsi qu'à une mise aux normes des fours. C'est comme partout, il y a toujours quelque chose à remplacer…

Pour les faits marquants de 2018, j'aimerais souligner les évènements suivants :

Cette année nous avons organisé 2 journées choucroute, l'une en février, la deuxième en novembre. Nos cuisinières et cuisiniers sont passé maîtres dans la confection de ce plat si convivial et tellement terroir. Une réussite, comme d'habitude qui a fait la joie de nos convives. Bravo à Marie-Claude, Marie-José, Anne-Marie, Marie-Claire, Georges et Corinne. Je tiens à préciser qu'il ne faut pas nécessairement avoir un prénom composé contenant Marie pour faire partie de l'équipe cuisine, mais ça facilite. Non je plaisante, on accepte tout le monde !

• ASSOCIATIONS

QUOI DE NEUF A LA MJC ?

La fête du village du mois de juin a failli tourner cours cette année. En effet, tout était prêt le samedi après-midi quand il s'est mis à tomber des cordes. Catastrophe ! Heureusement cela s'est calmé vers 19h et …. les gens sont venus ! En nombre ! Nous avons craint que le temps humide en décourage plus d'un, mais en fait non. Je tiens à remercier les habitants de Steinbrunn et environs pour leur soutien, pour leur participation et pour leur fidélité à ce moment fort de la vie du village. Je suis toujours étonné et ravi de voir ce mélange générationnel où jeunes et moins jeunes profitent de l'occasion et se retrouvent pour partager un moment autour d'un verre, d'une tarte flambée ou autre. C'est magique.

L'autre temps fort, c'est bien entendu le gala de danse, qui s'est déroulé pour la deuxième année consécutive dans la salle des fêtes de Schlierbach au mois de juin. Un très bel écrin pour mettre en valeur les danseuses, les chorégraphies, les décors, grâce à une belle scène et de très beaux éclairages. Encore une fois nous avons été époustouflés par les danseurs et par la qualité du programme mis en place et travaillé tout au long de l'année par Nelly Gimenez.

Un grand merci à eux et félicitations aux danseurs et au professeur pour ce spectacle de grande qualité. Un grand merci à Nelly mais aussi à sa famille qui est mise également à contribution pour la création des décors, la confection des accessoires et autres costumes et à tous les bénévoles qui agissent dans les coulisses, au bar, ou à la régie, sans qui ce gala n'aurait pas la même dimension.

Je ne finirai pas sans remercier le comité et les animateurs de la MJC qui consacrent beaucoup de temps tout au long de l'année pour faire tourner la boutique. Le temps que vous accordez à faire vivre les animations, à faire vivre les évènements est tellement précieux et généreux!

Merci à vous du fond du cœur. Que l'année à venir soit aussi riche, riche de rencontres, riche d'échanges, riche de partages riche de générosité !

Alain Kientz
Président de la MJC

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES : C'MOTS

Présentation : qu'est-ce que l'APE ?

• L'association a été créée en juillet 2018.
• Nous sommes une association de parents d'élèves, ouverte à tous les parents d'élèves de l'école maternelle et élémentaire des deux Steinbrunn.
• L'association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser, en collaboration avec les enseignants et d'autres associations, des manifestations et des ventes destinées à subventionner différents projets d'école (spectacles, sorties scolaires, matériels…)

L'adhésion : comment ça marche ?

• En début d'année, un appel est fait aux parents qui désirent s'investir plus particulièrement ou être membre de l'association et participer aux différentes activités.
• Tous les parents d'élèves qui le souhaitent peuvent adhérer à l'association.
• Une fiche d'adhésion est distribuée en début d'année aux élèves.

Qui peut venir ?

Tout le monde peut se rendre aux réunions et aider lors des différents évènements prévus, en y apportant ses idées, ses suggestions, dans une ambiance conviviale, sans pour autant être membre de l'association, ni se sentir obligé ou forcé de participer aux manifestations.

Quels sont les objectifs ?

• Créer un lien entre les familles.
• Dynamiser les écoles grâce à des événements extrascolaires pour nos enfants.
• Apporter un soutien financier aux projets et activités scolaires.
• Organiser des manifestations en coopération avec les écoles, les périscolaires et les différentes associations des deux communes.

Quels sont les temps forts de l'année ?

En début d'année, une assemblée générale réunit tous les parents d'élèves. C'est un moment important car il permet de désigner le bureau, de faire un bilan de l'année écoulée et de présenter les projets pour l'année en cours.

L'APE a besoin de votre soutien : Comment nous aider ?

Faire vivre l'association c'est aider nos écoles Steinbrunnoises!

C'est donc avec plaisir que nous accueillerons tout parent volontaire et motivé que ce soit pour:
• Intégrer l'association et aider à l'organisation d'une ou plusieurs manifestations...
• Donner de nouvelles idées ou de l'aide grâce à vos compétences...
• Ou tout simplement participer aux évènements en venant en famille ou avec des amis.

Comment nous contacter ?

Partenaire des mairies, des écoles et des périscolaires, nous sommes à l'écoute des parents. N'hésitez pas à nous contacter à la sortie des écoles.
• Par courrier : 1 rue des Seigneurs 68440 STEINBRUNN LE HAUT
• Sur notre page Facebook : APE C'mots

Projets pour l'année scolaire 2018/2019

• La vente de jus de pommes pressé, octobre 2018.
• La vente de sapins, le 6 décembre 2018, sur la place de la Mairie de Steinbrunn le Haut.
• La petite restauration après la fête de Noël des écoles, le 18 décembre 2018 à la salle des fêtes de Steinbrunn le Bas.
• La vente de barbe à papa, glaces et crêpes à la fête de l'été, le 15 juin 2019 à Steinbrunn le Haut.
• La kermesse de fin d'année scolaire. La date sera communiquée courant de l'année.

Le bureau

• TÉLÉTHON

ON BOUGE POUR LE TÉLÉTHON !

Les associations de la commune, les pompiers, le périscolaire et le conseil municipal se sont joints à la MJC pour organiser la 15ème édition de la journée du téléthon à Steinbrunn qui s'est déroulée le samedi 8 décembre dans la cour de l'école maternelle ainsi que dans les rues du village. L'après-midi a débuté par les courses et marches de "l'Obersteinbrunnoise" (4ème édition) organisées par les pompiers et l'amicale des pompiers.

Les 118 coureurs se sont élancés dans la campagne sur 5 ou 10 km vêtus d'un superbe tee-shirt offert par les sponsors. Après l'effort, tout le monde s'est retrouvé autour d'un vin chaud, d'un chocolat chaud, ou d'une bonne soupe aux lentilles. Vers 17h les enfants de la maternelle ont chanté et dansé sous les yeux du St Nicolas venus les gâter pour l'occasion.

La vente de boissons et manalas, les inscriptions à la course, la vente d'objets, de confitures et petits gâteaux ainsi que les dons versés, ont permis de récolter une somme de 2127 € reversée au téléthon.

Un grand merci à tous les généreux participants, confectionneurs et donateurs.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS •

D'abord beaucoup de remerciements pour votre générosité et le soutien que vous avez témoigné aux Sapeurs-Pompiers lors de leur passage avec le traditionnel calendrier.
Cette solidarité financière, en collaboration avec la municipalité, servira comme chaque année à compléter et à remplacer le matériel obsolète et nécessaire pour les interventions.

Après le départ à la retraite de plusieurs d'entre eux, l'équipe actuelle est composée de :
Maxime, Estéban, Kevin, Loïc, Jonathan, Pierre, Clément, Vincent et Alan, encadrés par Bertrand Joessel et Jean-Marc Frigart Chef de corps.
Ils s'investissent sans compter pour notre village, d'abord par les interventions de secours à tous les niveaux et à tous moments, mais aussi à travers les heures qu'ils consacrent à leur formation et naturellement pris sur leur temps libre.

Je tiens également à souligner que tous ces «soldats du feu», unis dans l'effort et soudés par un esprit de camaraderie, sont issus des JSP (Jeune Sapeur-Pompier).

Ce n'est pas toujours facile, mais la cause est noble.

C'est pourquoi je réitère chaque année un appel aux jeunes et moins jeunes du village qui souhaiteraient s'informer et suivre un stage en vue d'une formation de base pour un engagement citoyen au service des autres, de se mettre en rapport avec le chef de corps Jean-Marc Frigart 03. 89. 26. 82 .13.

Comme chaque année, je reviens sur l'utilisation et le fonctionnement du défibrillateur qui pourrait sauver la vie de chacun d'entre nous, à condition de savoir le manipuler. Un simple exercice permettrait aisément à se familiariser avec l'appareil et les Sapeurs Pompiers se feront un plaisir de vous initier à l'utilisation pratique.
Merci de vous signaler à la Mairie qui transmettra.

Petit rappel également pour l'installation dans votre maison (obligatoire depuis 2015) d'un détecteur de fumée, indispensable en cas d'incendie, de dégagement de fumée ou de gaz toxique.

Quelques news du corps :
• Saluons l'arrivée et l'engagement dans notre corps, du sapeur 1er classe Lise UBERSCHLAG, nouvelle habitante.
Nous lui souhaitons plein de belles choses dans notre commune.

Interventions 2018
• Secours à personnes: 6 • Feu: 2 • Accidents sur voie public: 3 • Capture d'animaux: 1 • Diverses interventions : 7

Les Sapeurs-Pompiers ont également participé au téléthon en collaboration avec les autres associations du village.

Nominations :
• Sergent Vincent STRICH au grade de Sergent/Chef.
• 2ème classe Maxime CHEVALIER au grade de Sapeur 1er classe.

Décorations :
Médaille grand Or pour 40 années de service et plus
• Sgt Honoraire José DIRRIG
• Sgt Honoraire Alain MEYER
• Sgt Honoraire Raymond SCHMITT
• Sgt Honoraire WINDENBERGER Jeannot

Médaille Or pour 30 années de service
• Adj/C Bertrand JOESSEL

Médaille Bronze pour 10 années de service
• Sapeur 1erClasse Maxime CHEVALIER
• Sgt/C Estéban FRIGART
• Sgt/C Loïc FRIGART
• Sgt/C Vincent STRICH
• Sgt/C Jonathan SCHMUCK

Et pour clôturer avec les honneurs et la fierté pour notre corps des Sapeurs Pompiers, le centre de secours principal de Reims-Witry a un nouveau commandant. Lors d'une cérémonie organisée mercredi soir, le capitaine Michaël FRIGART a pris les rênes de l'unité installée route de Witry. Il succède au commandant Guillaume BOISSEAU

Natif et formé au corps des sapeurs-pompiers de Steinbrunn le haut, Michael FRIGART n'arrive pas en terre inconnue. Le jeune officier de 35 ans a commencé sa carrière professionnelle dans la Marne en 2007, adjoint au centre de secours de Vitry-le-François. Il est ensuite devenu le n°2 du centre de secours Reims-Marchandeau en février 2011. Promu capitaine en juillet 2013, chef d'unité de la cellule mobile d'intervention radiologique, le voilà désormais à la tête d'une caserne de 78 sapeurs-pompiers professionnels et 45 volontaires à l'activité soutenue : plus de 6 000 interventions par an.

Le Président de l'Amicale, José DIRRIG

UNE NAISSANCE, UN ARBRE

En cette belle matinée ensoleillée du 24 Novembre, les parents des bébés nés dans l'année ont été invités à planter un arbre dans le verger communal. Ce rituel maintenant bien ancré dans le calendrier des activités du village a pour but de célébrer ces nouvelles vies qui animeront sous peu la cour de l'école !

Dans son discours de bienvenue, Monsieur le Maire a rappelé que l'arbre est un symbole de vie, de liberté et de continuité depuis la révolution française.

Enfants et arbres grandiront et s'épanouiront dans ce lien avec la terre, les générations passées et futures. «Il faut planter un arbre au profit d'un autre âge» selon Caecilius Statius !

Parmi les participants, nous avons eu la joie de voir un « grand frère » dont l'arbre a été planté en 2016, aider avec ardeur et pelle en main, à la plantation de l'arbre pour sa petite sœur née cette année. Nous remercions également notre député, Monsieur Fuchs, qui a activement participé à ces plantations.

Et comme il se doit, après l'effort... le réconfort. Tous les participants se sont réunis dans la salle du conseil municipal pour un verre de l'amitié, ponctué des rires et des jeux des nombreux enfants présents.

LE DÉPART DE GÉRARD

Trois p'tits tours et puis ……
Ce printemps, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouvel employé municipal, à mi-temps .
Sa mission était l'achèvement des travaux des toilettes dans le préau de l'école. Nous avons apprécié son enthousiasme et son dynamisme. Gérard a également activement participé à la journée citoyenne.
Cependant, une offre de travail a plein temps lui a été faite, proposition qu'il a acceptée, et il a pris ses nouvelles fonctions cet été.
Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite, et le remercions pour le travail effectué dans notre commune.

EMPLOIS-JEUNES

Ils étaient trois cet été, à se succéder sur des périodes de quinze chaudes journées.
Une jeune fille et deux jeunes garçons :

Léa, Florian et Pierrick.

Ils nous racontent leur expérience dans le monde du travail communal.

Qu'as tu fait durant ces deux semaines de travail ?

Léa : J'ai poncé et repeint les barrières du petit pont de la rue de Rantzwiller. J'ai aussi arrosé et nettoyé les géraniums du Manoir, lasuré des fenêtres et classé des documents à la Mairie.

Florian : J'ai relevé les compteurs d'eau, fait l'entretien autour de l'église (tonte, désherbage), j'ai arrosé des fleurs.

Pierrick : la première semaine, j'ai beaucoup arrosé et tondu à l'église. La deuxième semaine, j'ai creusé les quatre trous des quatre mâts au cimetière.

Qu'as tu préféré?

Léa : classer les documents et distribuer les factures
Florian : la diversité des tâches
Pierrick : J'ai tout bien aimé sauf creuser à la fin…

Qu'as tu le moins aimé ?

Léa : désherber le cimetière
Florian : la chaleur
Pierrick : creuser à la fin …j'en avais un peu marre de passer mon temps la dessus sans voir de progrès…

A quoi ton premier salaire t'a-t-il servi ?

Léa : à me faire plaisir et à me payer quelques heures de permis
Florian : pour mes vacances
Pierrick : à m'acheter un vélo

Un job dans la commune, c'est aussi faire connaissance avec les habitants, côtoyer les employés communaux, découvrir un peu le fonctionnement d'une Mairie et prendre conscience du travail des employés qui œuvrent pour l'entretien des rues et des bâtiments au quotidien.

Bravo les jeunes !

SITE INTERNET

Restez informés tout au long de l'année en consultant le site Internet de Steinbrunn-le-Haut

www.steinbrunn-le-haut.fr

• INFOS

LE TAD : TRANSPORT À LA DEMANDE

Depuis 2008, les habitants de l'ancien territoire de la Porte du Sundgau disposent d'un service qui leur permet de se déplacer à l'intérieur du territoire et vers les bourgs attractifs de St Louis et Altkirch.

Ayant intégré la communauté de commune SLA (Saint Louis Agglomération) nous bénificions depuis un an de ce service. Les points de prise en charge et dépose des passagers seront clairement définis avec les autorités locales et identifiés par un panneau spécifique.

A ce jour la demande doit se faire au plus tard la veille pour le lendemain, la commission chargée de la mobilité étudie la possibilité de réduire ce délai.
N°Vert : 0 800 515 584

LE PACS

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIème siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016.

Les personnes souhaitant conclure un Pacs peuvent donc désormais s'adresser soit à la mairie (de leur lieu de résidence commune), soit à un notaire. Les partenaires ayant leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires auprès de la mairie ou sur le site www.service-public.fr

CODE DU CADENAS, SITE DÉCHETS VERTS

Nous vous informons que le code du cadenas sera changé à partir du **7 Janvier 2019**.
Nous vous rappelons que ce site est exclusivement réservé aux particuliers ; vous ne devez en aucun cas communiquer le code d'accès à une entreprise de paysagiste même si elle travaille chez vous. Pour des petits travaux d'entretien de votre propriété, les déchets verts peuvent être vidangés sur le site mais vous devez absolument les accompagner pour l'accès. Pour les gros travaux de taille, les entreprises savent qu'elles doivent aller chez Roellinger, sur la route nationale de Schlierbach-Dietwiller pour vider leur remorque.
Si nous constatons la présence d'un professionnel sur le site, la Brigade Verte sera informée, elle pourra alors dresser un PV et astreindre le contrevenant au paiement d'une amende.

Pour connaître le nouveau code, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie.
MERCI pour votre compréhension et votre implication dans ces gestes de civisme et de respect.

MÉDAILLES DU TRAVAIL EN 2018

La médaille OR a été décernée à :
- Mme Fabienne STUTZ, en qualité de Comptable

La médaille VERMEIL a été décernée à :
- Mme Eliane BROEGLIN, en qualité de Charcutière
- M. Marc ANDREUTTI, en qualité de Clerc de Notaire

La médaille ARGENT a été décernée à :
- Mme Eliane BROEGLIN, en qualité de Charcutière

La municipalité transmet ses plus vives félicitations aux récipiendaires.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Ce recensement militaire (également appelé recensement citoyen) est **OBLIGATOIRE** et doit être fait dans les trois mois qui suivent la date anniversaire des 16 ans et peut être effectué à la mairie de son domicile.

Cette démarche permet l'obtention d'une attestation **NÉCESSAIRE** pour passer le baccalauréat, le permis de conduire et les examens ou concours publics entre autre.

C'est également ce qui permettra la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Attention : en cas de non-participation à cette journée, l'appelé sera empêché de se présenter à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique. De même en cas de perte de l'attestation. Il est donc extrêmement important de bien faire ces démarches.

Vous trouverez toutes les informations sur le site : www.service-public.fr
Concernant la journée défense et citoyenneté : www.defense.gouv.fr/jdc

---

BOÎTE AUX LETTRES

Pourquoi mettre votre nom sur la boîte aux lettres ?

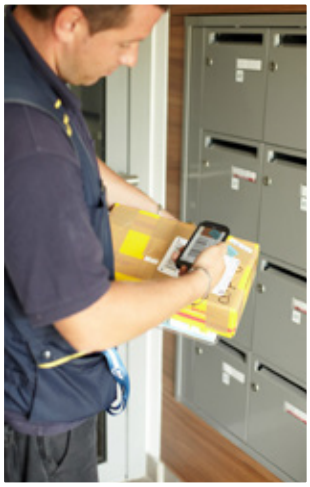

Même si c'est une obligation, c'est également un devoir. Si vous n'avez pas de nom sur la boite aux lettres, ne vous étonnez pas de ne pas recevoir vos colis. Les services de poste et de livraisons n'ont pas forcément le temps de chercher si cette adresse est effectivement la votre.

Pour mener à bien la distribution du courrier et des colis, il est beaucoup plus efficace pour votre facteur d'avoir une belle plaque de boite aux lettres avec votre identité. Inscrire son nom sur une boite aux lettres n'est pas bien compliqué ! Et d'ailleurs, si vous souhaitez protéger votre identité, votre nom de famille est suffisant.

PETIT JEU

Je me suis caché
12 fois dans ce bulletin municipal.
Sauras-tu me retrouver ?

PAYS DE SIERENTZ : LA COLLECTE DES DÉCHETS EN BACS

Tous les foyers du secteur Pays de Sierentz disposent aujourd'hui d'un bac de collecte pour leurs ordures ménagères. Les opérations de distribution, qui avaient débuté le 17 septembre, se sont achevées le 12 octobre 2018.

En quatre semaines, les 5 779 foyers concernés ont été équipés d'un bac pour leurs ordures ménagères.
Désormais, ce sont ces bacs, et non plus des sacs-poubelles ou autres contenants divers, qui sont sortis dans la rue pour la collecte. D'ailleurs, à partir du 1er janvier 2019 uniquement les nouveaux bacs seront collectés. Ce nouveau système contribue à la propreté des communes et offre de meilleures conditions de travail aux agents de collecte.
Il permet aussi d'harmoniser le mode de ramassage sur tout le territoire de Saint-Louis Agglomération : les secteurs de la Porte du Sundgau et de l'ancienne CA3F étaient déjà équipés de bacs.
Cette distribution de bacs fait suite à une enquête menée de novembre 2017 à février 2018 dans les dix-sept communes du Pays de Sierentz : des agents de Saint-Louis Agglomération avaient alors interrogé tous les foyers pour définir avec eux le volume de leur bac. Les foyers de deux personnes ont reçu un bac de 80 litres, les familles de trois ou quatre personnes un bac de 120 litres, le maximum étant un bac de 750 litres pour les entreprises, les collectivités et les immeubles collectifs.

Si vous n'avez pas reçu votre bac vous pouvez en faire la demande sur le site internet : **www.agglo-saint-louis.fr** Rubrique Eco-citoyen > Déchets ménagers ou au **03 89 70 22 60**.

LES DÉCHETTERIES À L'HEURE D'HIVER

Certaines déchetteries de Saint-Louis Agglomération sont passées à l'heure d'hiver :
- **Sierentz** : lundi, 13 h 30 - 17 h ; mercredi, 8 h - 12 h, 13 h 30 - 17 h ; samedi, 8 h - 12 h, 13 h 30 - 17 h ;
- **Bartenheim** : mardi, jeudi et vendredi, 13 h 30 - 17 h ; samedi, 8 h - 12 h, 13 h 30 - 17 h ;
- **Michelbach-le-Haut** : mardi, 16 h - 18 h (professionnels) ; mercredi, 14 h - 18 h ; samedi, 8 h 15 - 12 h ;
- **Leymen** : mercredi, 8 h 30 - 10 h (professionnels), 10 h - 12 h ; samedi, 13 h - 17 h.

Pour en savoir plus : www.agglo-saint-louis.fr, rubrique Eco-citoyen > Déchetteries

LE BAC POUR QUELS DÉCHETS ?

Les bacs distribués aux habitants du secteur de Sierentz sont destinés aux « ordures ménagères résiduelles », c'est-à-dire les ordures qui restent une fois que vous avez trié tous vos déchets : sacs, films, pots et barquettes en plastique, articles d'hygiène (couches...), litière animale, sacs d'aspirateur...

DANS LES DÉCHETTERIES

De nouvelles bennes à matériaux recyclables en mélange ont été installées en juin 2018 dans les déchetteries de Leymen et Michelbach-le-Haut.
Ces bennes sont destinées aux papiers, cartons, revues, livres, emballages métalliques et flacons en plastique.

QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS D'AMIANTE ?

Les déchetteries de Saint-Louis Agglomération ne sont pas en mesure de prendre en charge les déchets d'amiante. Ces déchets dangereux doivent être apportés à la société spécialisée Alsadis à Cernay. Alsadis réceptionne sur rendez-vous vos déchets d'amiante emballés de façon totalement étanche. Elle les contrôle et assure les démarches nécessaires à leur transport vers un centre de traitement habilité.
Pour en savoir plus : Alsadis, faubourg de Belfort à Cernay, tél. 03 89 75 86 45, info@alsadis.fr, https://www.alsadis.fr/

FOOT

L'année 2018 a été marquée par la victoire tant espérée des Bleus.

Des habitants de Steinbrunn-Le-Haut ont mis le « feu » à leur grange pour supporter notre équipe de France de Football.

Tout a été pensé au millimètre : invitations personnelles, décorations, mobiliers, chants, repas, boissons... une équipée de folie !

Une organisation du tonnerre et une ambiance égale à celle d'un stade en ébullition. Et quelques Marseillaises plus tard... Nous sommes champion du monde !

Des moments forts en émotion mais également une belle aventure humaine avec de belles rencontres en mode VIP.

Merci à Catherine et Pascal

• VIE CITOYENNE

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Si vous venez d'emménager à Steinbrunn-le-Haut, vous devez vous inscrire en mairie. Pour les jeunes qui ont 18 ans dans l'année, l'inscription est automatique.

RESPECT DE LA PERSONNE

Les manifestations privées ou publiques ne doivent pas gêner les riverains. Après 22h, l'idéal est de transférer à l'intérieur les manifestations de plein air ou d'informer les voisins directs qui ne pourront qu'apprécier la démarche.

ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX

La végétation qui empiète sur les voies communales doit être taillée à la diligence du propriétaire afin de garantir la sûreté et la commodité du passage .En cas de négligence et ce, malgré une mise en demeure, les travaux pourront être effectués par la commune mais aux frais du propriétaire. Par respect pour les voisins, il est fort apprécié de faire en sorte que la végétation ne déborde pas chez eux…

MACHINES BRUYANTES

Pour la tranquillité de tous, merci de ne pas faire fonctionner les machines ou appareils de bricolage ou de jardinage bruyants :
- entre 12h et 14h ainsi qu'après 20h du lundi au samedi inclus
- les dimanches et jours fériés.

VIABILITÉ HIVERNALE

Chaque propriétaire est tenu de déblayer la neige ou de saler ou sabler devant chez lui en cas de verglas même si la propriété n'est pas bâtie ou habitée.

VIE CITOYENNE

AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Vos fidèles compagnons doivent être tenus en laisse sur les voies publiques et s'il leur venait l'envie d'y déposer des crottes, merci de les ramasser afin de préserver la propreté des trottoirs et des abords. Petit rappel : tout détenteur d'un chien de 1ère ou 2ième catégorie est tenu de le déclarer en mairie.

ORDURES MÉNAGÈRES ET AUTRES

Les ordures ménagères sont ramassées le mercredi matin (en général le lendemain si c'est un jour férié). Merci d'utiliser les nouveaux bacs et de les déposer la veille au plus tôt. Des bornes d'apport sont à votre disposition rue de la Fontaine et rue de Rantzwiller pour le papier, le verre, les bouteilles plastiques et boites de conserve. Merci de respecter la propreté des abords de ces bornes en évitant les dépôts sauvages. Pour tous autres objets encombrants, vous pouvez vous rendre dans les déchetteries de Sierentz et Bartenheim.

UN PETIT COUP DE BALAI

Merci de veiller à passer un petit coup de balai de temps en temps devant votre propriété entre deux passages de la balayeuse (son passage généralement mensuel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie ou sur le site www.steinbrunn-le-haut.fr).

STATIONNEMENT SUR LE TROTTOIR

Il doit être ponctuel et de préférence «à cheval» pour permettre le passage des piétons mais aussi des poussettes.

SITE «DÉCHETS VERTS»

Notre site situé rue de Rantzwiller est uniquement réservé aux particuliers et pour y déposer ce qui provient de l'entretien des propriétés. Les entreprises de paysagiste et autres ne sont pas autorisées à déverser sur ce site. Merci de veiller à refermer le portail et le cadenas (code à demander en mairie) après utilisation.

• BRIGADE VERTE

GARDES CHAMPÊTRES INTERCOMMUNAUX DU HAUT-RHIN

Les domaines d'intervention des gardes champêtres de la Brigade Verte du Haut-Rhin sont très variés : un troupeau de moutons en divagation, un chien errant capturé et transporté en fourrière, l'incinération de végétaux, de papiers ou plastiques, des plaintes suite à l'utilisation d'une tondeuse les jours fériés, des infractions en matière de chasse ou de pêche, la circulation de véhicules dans les espaces naturels, … la liste est longue et non exhaustive !
Mais l'une de ces interventions est malheureusement encore trop fréquente :
les dépôts d'immondices.

Malgré toutes les dispositions mises en place par nos communes (bennes à papiers et à verres, ramassage sélectif, déchetterie), nous retrouvons encore trop souvent des déchets déposés en des lieux interdits ou en plein nature :

• **1** le dépôt d'immondices en un lieu interdit à l'aide d'un véhicule (5e classe) est prévu par l'article R.635-8 du Code Pénal.

Cette infraction est lourdement sanctionnée par une amende maximale de 1500 euros (3000 euros en cas de récidive) et d'une possible confiscation du véhicule ayant servi à commettre l'infraction.

• **2** le non-respect en matière de collecte des ordures (2e classe) est prévu par l'article R.632-1 du Code Pénal Souvent constatée à côté des points d'apport volontaire, cette infraction est passible d'une amende de 35 euros.

• **3** l'abandon d'ordures ou déchets en un lieu interdit (3e classe) est prévu par l'article R.633-6 du Code Pénal ; cette infraction est passible d'une amende forfaitaire de 68 euros.

• **4** les dépôts de pneumatiques usagés
Souvent non acceptés en déchetterie, ces déchets se retrouvent très souvent abandonnés dans la nature ou au bord des routes. Malgré l'obligation de reprise par les professionnels de l'automobile, nous avons « récolté » **381** pneumatiques usagés en 2018.

Notons que nos services ont dénombré **1378 dépôts irréguliers** pour l'année 2018 (pour les 326 communes adhérentes) ; de telles infractions ayant indéniablement un impact des plus négatifs sur notre environnement.

Tout en exerçant nos actions de sensibilisation et d'information auprès du grand public, nous pensons qu'il est tout à fait intolérable de continuer à souiller notre environnement de la sorte !

Une attention toute particulière sera ainsi apportée à l'ensemble de ces atteintes à notre cadre de vie …

Pour plus d'informations :
Brigade Verte (7j/7)
03.89.74.84.04
walheim@brigade-verte.fr

BRIGADE VERTE (7/7) 03.89.74.84.04 WWW.BRIGADE-VERTE.FR

RENSEIGNEMENTS UTILES •

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
URGENCE SUR PORTABLE : 112

MAIRIE
1 rue des Seigneurs
Tél. 03 89 81 30 15
mairie.steinbrunnlehaut@wanadoo.fr
www.steinbrunn-le-haut.fr
Permanences assurées le :
Lundi : 08h30 12h00
13h30 17h00
Mardi : 17h00 19h00
Jeudi : 17h00 19h00

SOUS PRÉFECTURE
2 Place du Général de Gaulle
68052 Mulhouse Cedex
Tél. 03 89 33 45 45

PERCEPTION
Trésorerie Mulhouse Couronne
45 rue Engel Dollfus
68092 Mulhouse Cedex
Tél. 03 89 32 77 22

GENDARMERIE NATIONALE
40 rue Roog Haas
68510 Sierentz
Tél. 03 89 81 53 11

BRIGADE VERTE
92 rue de L. de Tassigny
68360 Soultz
Tél. 03 89 74 84 04

AGGLO SAINT-LOUIS
Pl Hôtel de Ville
68300 Saint Louis
03 89 70 90 70

PÔLE DE PROXIMITÉ
57 rue Roog Haas
68510 Sierentz
Tél. 03 89 28 54 28

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DE LA HARDT AUX COLLINES
4 rue de l'Église
68440 Landser
Tél. 03 89 81 30 60

ÉCOLE MATERNELLE «LES LUTINS DU MANOIR»
37 rue Principale
Directrice : Madame Chantal Roig
Tél. 03 89 26 86 32

ÉCOLE ELÉMENTAIRE «DE LA FONTAINE»
1 rue de l'École, Steinbrunn-le-Bas
Directrice : Madame Herrade Guth
Tél. 03 89 26 80 44

PÉRISCOLAIRE «LES FARFADETS»
Le Manoir à Steinbrunn le Haut
Directrice : Mme Aurélie DEGERT
Tél. 07 61 99 35 36

TAXI Lang Frédéric
4 rue des Sources
68440 Steinbrunn-le-Haut
Tél. : 06 80 74 99 42

RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES
Chaque mercredi : sortir les poubelles la veille ou très tôt le matin du ramassage
Si jour férié : voir site SLA

BALAYAGE DES RUES
Le 2ème lundi de chaque mois

LA POSTE
Bureau de Habsheim
Tél. 03 89 31 88 60
Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
le samedi de 9h à 12h, Heure limite de dépôt du courrier :
15h30 - 11h30 le samedi
Fermeture le mercredi

LA POSTE RELAIS
La Palmeraie, 2 rue du Stade
68440 Landser

EDF DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
Tél. 08 10 33 30 68

POINTS TRI
Les points de collecte se situent :
rue de la Fontaine : Papiers, cartons, plastiques, verre, vêtements
rue de Rantzwiller : Papiers, cartons, plastiques, verre

DÉCHETTERIE VERTE
A la sortie du village, rue de Rantzwiller: accès interdit aux professionnels, réservée aux particuliers avec code à demander à la mairie

MAISON MÉDICALE DE LANDSER
46 rue Acklin – 68440 Landser

MÉDECINS :
Dr De La Torre : 03 89 81 30 48
Dr Elgard : 03 89 81 40 55
Dr Moser : 03 89 81 38 22

PHARMACIE :
M. et Mme Beck : 03 89 81 35 34

DENTISTE :
Dr Rencker : 03 89 81 40 40

KINÉSITHÉRAPEUTE
Mme Wrona : 03 89 81 32 07

PÉDICURE PODOLOGUE
Mme Fouquet : 03 89 38 70 29

INFIRMIÈRES
Mme Kleindienst & Mme Thuet
03 89 38 32 47

MÉDECIN RANTZWILLER
M. Dangel : 03 89 81 64 69

INFIRMIÈRES RANTZWILLER
Mme Budar & Mme Gillmé
03 89 81 00 98

CENTRE MÉDICO SOCIAL DE SAINT LOUIS
Tél. 03 89 70 91 80

VÉTÉRINAIRE à domicile
2 rue du Milieu
Madame Andréa Luge Entz
Tél. 03 89 81 49 61
Port. 06 08 70 17 92

SPA MULHOUSE
21 rue du 6ème
Rgt de Tirailleurs Marocains
Tél. 03 89 33 19 50

Monsieur le Maire, Mesdames
et Messieurs les Adjoints,
tout le Conseil Municipal
et l'ensemble du personnel communal
vous souhaitent une

Bonne et Heureuse année 2019

Directeur de la publication : Vincent Strich
Crédit photos : les présidents des associations, les directrices des écoles maternelle et élémentaire, l'équipe du périscolaire, l'équipe municipale
Dépôt légal : janvier 2019
Charte graphique : 3quatre.com - Jérôme Pruvot
Impression : la mairie de Steinbrunn-le-Haut